

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE ACCOMPAGNANT LE COMPTE ADMINISTRATIF 2021

L'article L.2313-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit « qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles » doit être « jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

1. Eléments de contexte

La Ville de La Madeleine est la deuxième ville la plus densément peuplée des 95 communes de la Métropole Européenne de Lille (MEL). La population madeleinoise compte 22 155 habitants (au 1^{er} janvier 2021).

Les contextes international, national et local de l'année 2021 ont été détaillés dans le rapport sur les orientations budgétaires de 2021, disponible sur le site internet de la Ville de La Madeleine.

Comme les années précédentes, le compte administratif est voté en amont du vote du budget primitif permettant ainsi de reprendre les résultats de l'année 2021 dans le budget primitif de 2022.

2. Ressources et charges des deux sections du compte administratif

Section de fonctionnement		
	CA 2020	CA 2021
Recettes	+ 23 370 865,33	+ 45 330 542,51
Dépenses	- 21 473 689,68	- 42 645 165,59
Excédent de fonctionnement	+ 1 897 175,65	+ 2 685 376,92

Section d'investissement		
	CA 2020	CA 2021
Recettes	+ 6 651 714,18	+ 24 531 081,74
Restes à réaliser	+ 977 526,00	+ 759 288,32
Solde Investissement reporté (001)	+ 2 860 300,76	+ 3 654 590,59
Total recettes invest.	+ 10 489 540,94	+ 28 944 960,65
Dépenses	- 5 857 424,35	- 5 290 396,06
Restes à réaliser	- 1 873 638,89	- 2 714 498,07
Total dépenses invest.	- 7 731 063,24	- 8 004 894,13
Excédent d'investissement	+ 2 758 477,70	+ 20 940 066,52

3. Niveau de l'épargne

	CA 2020	CA 2021
CAF Brute	+ 3 032 077,42	+ 24 865 266,66
CAF Nette	+ 2 428 482,23	+ 24 271 209,90

4. Niveau d'endettement

A La Madeleine, au 1^{er} janvier 2021, l'annuité totale à payer, hors nouvel emprunt, se montait à 708.552,16 euros (114.495,40 € d'intérêts et 594.056,76 € de remboursement de capital) contre 732.913,45 € au 01/01/2020.

Le capital restant dû se situait, au 1^{er} janvier 2021, à 5.623.756,37 euros (soit 254 euros par habitant¹) contre 6.227.351,56 euros au 1^{er} janvier 2020.

Au 31 décembre 2021, le capital restant dû se situait à 5.029.699,61 euros (soit 227 euros par habitant), à comparer aux 1.005 euros ² par habitant de la moyenne de l'encours des communes de la même strate que La Madeleine.

La Ville a une structuration de la dette uniquement en taux fixe, qui n'a aucun caractère toxique et est cotée A-1 selon la charte Gissler.

Tableaux des risques de la Charte Gissler :

Indices sous-jacents		Structures	
1	Indices zone euro	A	Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)
2	Indices inflation française ou inflation zone euro ou écart entre ces indices	B	Barrière simple. Pas d'effet de levier
3	Ecart d'indices zone euro	C	Option d'échange (swap)
4	Indices hors zone euro Ecart d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	D	Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé
5	Ecart d'indices hors zone euro	E	Multiplicateur jusqu'à 5

5. Niveau des taux d'imposition

La Municipalité a affirmé sa volonté forte de maintenir pendant la durée du mandat les taux de la fiscalité directe locale (taxe d'habitation, taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties) à leur niveau de l'année 2013.

Avec la suppression de la taxe d'habitation, la Ville ne vote plus de taux pour cette taxe depuis 2021. En contrepartie, le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) communal (24,94 %) a été augmenté du taux de taxe foncière sur les propriétés bâties du Département (19,29 %) soit un nouveau taux de 44,23 % à compter de 2021, et pour les propriétés non bâties (TFPNB), un taux inchangé de 13,66 %.

¹ sur la base de la population INSEE 2021 : 22.155 habitants

² Données 2018

6. Principaux ratios

	CA 2021	Moy Nationale de la strate 2020
Dépenses réelles de fonctionnement/population	915,31 €	1 212 €
Produit des impositions directes/population	591,49 €	670 €
Recettes réelles de fonctionnement/population	2 037,64 €	1 405 €
Dépenses d'équipement brut/population	161,49 €	301 €
Encours de dette/population	227,02 €	1 018 €
DGF/population	78,14 €	202 €
Dépenses de personnel/ dépenses réelles de fonctionnement	60,54 %	62,40 %
Dép.de fonct.et remb. Dette en capital/ recettes réelles de fonctionnement	46,24 %	93,40 %
Dépenses d'équipement brut/ recettes réelles de fonctionnement	7,93 %	21,40 %
Encours de la dette/ recettes réelles de fonctionnement	11,14 %	72,40 %

7. Charges de personnel

Les dépenses de personnel (chapitres 012 + 011) :

CA 2019	CA 2020	CA 2021
12 371 819,47 €	12 540 214,32 €	12 402 536,03 €